



Membre Fondateur

 De la Fédération internationale
des journalistes

 De l'Union syndicale Solidaires

De Toulouse à Montpellier, Perpignan et Rodez : non à la mutualisation des contenus !

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour qu'un rapprochement significatif intervienne entre les rédactions du nouveau groupe La Dépêche- Midi-Libre-L'Indépendant-Centre Presse. Sous la férule parfois zélée des directeurs de rédaction et rédacteurs en chef de nos titres respectifs et en dépit de certaines résistances, on assiste en effet depuis plusieurs jours à des échanges réguliers de papiers, d'informations liés aux élections régionales reprises plus ou moins dans leur intégralité sur les sites internet ou dans les éditions papiers.

Un même article repris à Toulouse, Montpellier et Perpignan, c'est tellement plus facile... et beaucoup moins cher. Et c'est un présage des méthodes dont pourrait user la direction pour réduire les effectifs des deux groupes. Cette mutualisation des contenus menée en douce, à coups de tapes dans le dos et de consentements vite obtenus par téléphone est inacceptable. Cette stratégie délibérée de contournements de nos accords d'entreprise est inadmissible. Rappelons donc que nos directions sont tenues par des accords de droits d'auteurs qui sont la règle. Laquelle prévoit très clairement qu'un article repris en dehors du titre et de ses prolongements internet doit faire l'objet du versement d'une pige. De la même façon, la commande d'un papier, d'information à un journaliste pour un autre support que le sien doit également être rémunérée sur le principe de la pige. Que ces principes de base de la profession fassent l'objet d'un contournement de la part de nos directions de rédactions laissent augurer de graves difficultés.

Car sur le fond, c'est aussi l'identité propre de chacun de nos titres qui est en jeu. Dans son avis concernant l'opération de cession, l'Autorité de la Concurrence indique elle-aussi très clairement que cette identité propre à La Dépêche du Midi, à Midi Libre, à l'Indépendant et à Centre Presse, est la garantie du maintien d'une information pluraliste. Dans l'Aude, dans l'Aveyron mais aussi partout ailleurs. Dans les prochains mois, imagine-t-on que l'ensemble des titres du nouveau groupe propose une couverture identique ou disons très proche, des élections régionales dont on commence à connaître l'ensemble des acteurs ?

La façon dont chaque journal rendra compte de cette actualité politique particulière, sera bien évidemment scrutée, analysée. Les critiques à l'échelle régionale et nationale ne manqueront pas de pleuvoir si, de Villeneuve-lès-Avignon à Nérac, l'uniformisation des contenus a été imposée. Nos lecteurs, nos annonceurs ne nous le pardonneraient pas plus et sauront alors nous sanctionner.

Les mauvaises manies observées depuis quelques semaines et mises en œuvre sans concertation ont de quoi nourrir les inquiétudes de tous les salariés et augurent mal d'un dialogue social, franc et apaisé pourtant prôné par Jean-Michel Baylet, lui-même, en début d'été.

Le SNJ demande à tous les journalistes des titres concernés de refuser la mutualisation de leurs papiers sans rémunération. Comme ils en ont le droit. C'est l'avenir de nos titres qui est en jeu.

**Les sections SNJ de La Dépêche du Midi,
de Midi Libre, de l'Indépendant
et de Centre-Pressé
Fait le 31 juillet 2015**

Syndicat National des Journalistes

33 rue du Louvre 75002 PARIS, www.snj.fr, e.mail : snj@snj.fr, Tél 01 42 36 84 23, Fax 01 45 08 80 33